Réparations et sanctions

Introduction

Quand il y a un problème, un conflit entre enfants, un geste répréhensif de la part d'un élève, l'ensemble de l'école Saint-Joseph s'engage sur des actions qui ont deux objectifs principaux :

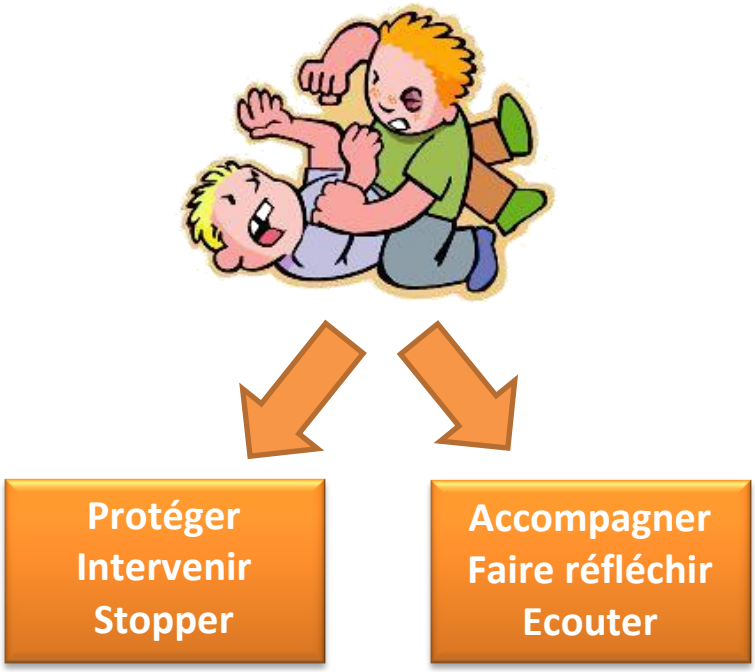

Nous souhaitons, dans la gestion des conflits, introduire la notion de justice **réparatrice** dans notre établissement comme alternative à la discipline **punitive**.

La restauration s'appuie sur :

- l'intervention claire et droite (affirmer le « non »)
- l'empathie, l'échange et la recherche de solutions avec l'enfant.

La justice *réparatrice* s'appuie sur l'idée de recréer du lien entre les élèves qui posent des problèmes et les victimes, et ce guidés par les adultes, afin de trouver des solutions.

Si, d'un côté, nous positionnerons le non avec solidité, d'un autre côté, nous engagerons également une vraie communication entre les élèves et les adultes pour trouver des solutions réelles et claires pour que les problèmes se solutionnent.
L'objectif est donc de s'asseoir « en cercle » et de parler tous ensemble des faits, des émotions, des sentiments, des besoins. Les victimes peuvent ainsi libérer leurs émotions et parler du mal qui leur a été fait afin d'entamer un processus de réparation interne. Les offenseurs peuvent comprendre l'étendue des conséquences de leurs actes puis chercher à modifier leurs comportements.
Il ne s'agit pas d'une confrontation où les jeunes essaient de prouver leur innocence mais d'un cercle de parole de cœur à cœur.

Nos outils, nos méthodes, nos étapes

L'adulte protège, sépare, sécurise.

La première des actions que nous menons est bien l'**intervention**.
L'adulte sépare, écarte, secourt, défend, protège.
Il apporte le calme, l'arrêt de l'agitation, il apaise, tranquillise.

L'adulte se positionne, recadre.

En fonction des actes répréhensibles, l'adulte se positionne, rappelle le cadre, le règlement et ce en terme de BESOINS.

Ex : Besoins de sécurité, de respect…

Il pose le « non », l'interdit à l'aide de message « JE ».

L'adulte écoute et reformule.

Cette étape est importante et doit se faire dans le calme.
Elle peut être menée plus tard, quand les élèves sont plus disponibles.

C'est une étape analytique : on **reformule les émotions et les besoins pour mieux comprendre les raisons des conflits.**

On invite chaque enfant à prendre en charge la responsabilité de leurs émotions et de leurs actes. Les enfants vont avoir tendance à incriminer l'autre, à rejeter la faute sur l'autre. On invite chaque enfant par commencer ses phrases par « JE » : « je me suis senti…, j'ai fait…

L'adulte reformule les émotions et les besoins des **deux** enfants :

- « Si j'ai bien saisi, tu as eu peur de lui. Quand il a commencé à te taper, tu t'es senti en insécurité, tu as eu peur qu'il te fasse très mal. »

- « Si je comprends bien, tu l'as tapé car tu étais très en colère contre lui quand il a pris ta raquette de ping-pong. »

L'adulte fait reformuler chacun des enfants sur les émotions de l'autre : l'*empathie*

Cette étape est primordiale.
On demande à chaque enfant de « se mettre à la place de l'autre », de reformuler ce qu'il a dit, de reformuler ses émotions. Cela permet d'aider à la compréhension et au discernement.

- « Quand tu as poussé Paul et que tu as couru après lui, comment il s'est senti ? »
- « Quand tu lui as pris sa raquette de ping-pong alors qu'il était en pleine partie, d'après toi, comment Stéphane s'est senti ? »

L'adulte, après cette écoute, se repositionne en exprimant ses besoins et ses émotions

Il est primordial que l'adulte se positionne vis-à-vis des actes irrespectueux

Tous les sentiments sont acceptables : les enfants, comme les adultes, ont le droit d'être en colère, mécontents, fâchés…

En revanche, tous les comportements ne sont pas acceptables : les enfants n'ont pas le droit d'être violents (physiquement ou verbalement).

L'adulte exprime bien cette différence :

> « Tu as l'air très fâché et je peux le comprendre.
> Maintenant, tu dois savoir lui dire sans le frapper. »

La demande de pardon

Cette étape est indispensable.
On s'excuse, on reconnaît les préjudices,
on demande pardon, on reste en lien avec l'autre,
on garde une relation de qualité, on préserve les relations

Plusieurs manières de demander pardon, en fonction de la situation, du préjudice :

- Une poignée de main
- Un geste
- Une parole
- Une phrase écrite
- Un texte
- Un dessin

La demande de pardon est également une étape essentielle dans l'optique de modifier, la prochaine fois, son comportement.

La réparation

Si l'élève doit reconnaître et prendre conscience des préjudices qu'il a également apprendre à modifier son comportement pour évoluer, grandir de ses expériences.

Cet apprentissage, à nos yeux, ne peut se faire sans une **responsabilisation**. L'enfant est l'auteur de ses actes, il en est responsable et il doit apprendre à transformer ses agissements.

- **L'enfant doit réparer ce qui est cassé, blessé ainsi il se responsabilise.**

Deux éléments

L'élève doit réparer, restaurer

Mais il va chercher lui-même comment le faire.

L'idée est de mettre l'enfant ou les enfants en réflexion pour qu'ils trouvent une solution de reconstruction qui convienne à l'autre, à lui-même et à l'adulte.
Cela va le responsabiliser, cela va accroitre son autonomie et la confiance qu'on lui porte.

« Que vas-tu faire pour réparer ce que tu as fait ? »

Exemples :
- Nettoyer ce qui est tâché.
- Balayer ce qui est sali
- Rendre un objet cassé, détruit
- Devenir responsable d'un lieu, d'une activité
- Aider à la surveillance d'un espace avec un adulte
- Etre exclu d'une activité, d'un espace…

L'enfant peut être sanctionné et dessaisi d'un lieu, d'un droit.
Mais, en même temps, l'enfant sera mis en réflexion, mis en situation de recherche des conditions pour être réhabilité, pour de nouveau retrouver la possibilité de bénéficier de son droit.

Exemple de destitutions:
- Etre exclu d'une activité, d'un espace (ex : une sortie, la table de ping-pong)
- Etre exclu de la cantine, de l'accueil périscolaire

La réflexion

La sanction n'est qu'une partie du processus.
Toute privation doit, à nos yeux, nécessairement être jumelée avec un temps indispensable de réflexion :

« Que dois-je mettre en place, que dois-je faire pour pouvoir réintégrer un lieu, un espace, une activité » ?

L'idée est la suivante : si la même situation revient, comment vais-je modifier mon comportement ?

Adaptée à chaque âge, nous proposerons à l'élève une ***FICHE DE REFLEXION***, qui l'incitera à faire l'examen de ses actes préjudiciables dans le but de chercher à les modifier pour qu'ils deviennent acceptables.

Cette fiche sera faite avec le Chef d'Etablissement.

EXEMPLE D'UNE FICHE DE RÉFLEXION

NOM : ……. **PRÉNOM** : …….. **CLASSE** : ……..

Décris ce que tu as fait.

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Explique pourquoi tu as agi ainsi :

……
……
……
……

Trouves-tu ce comportement acceptable ? Oui Non

Comment te sens-tu ?

……

Comment se sent …… ?

……

Penses-tu pouvoir t'améliorer ? Oui Non

Comment vas-tu réparer ton comportement ?

……
……
……
……

A la cantine, que vas-tu décider de faire ?

……
……
……
……

Signature de l'élève	Signature des parents	Signature du Directeur

La communication avec la famille

De nombreux problèmes minimes sont gérés au sein de l'école, en interne, sans que les parents soient prévenus.

Toutefois, quand le préjudice est important et/ou récurent, les parents sont mis au courant :

- Soit par courrier écrit par le Chef d'Etablissement avec, en copie, toutes les mesures éducatives de réparation mises en place.

- Soit par un RV avec le Chef d'Etablissement dans le but d'échanger de manière constructive sur les problèmes et les manières de les résoudre.

La vérification des progrès

- On prend le temps avec l'enfant de voir si son comportement s'est amélioré dans le temps.
- On fait le point, nous en discutons, nous échangeons.
- On vérifie aussi auprès de ceux qui ont été blessés si les choses vont mieux, si l'enfant n'embête plus.
- On valorise, on évalue positivement, on encourage, on reconnaît les efforts.
- On vérifie et on communique, avec la famille, des efforts, des améliorations (par un écrit ou par un nouveau RV).

Quelques exemples liés à la méthode :

- Décrire sans juger : « Cela fait deux semaines que tu joues au ping-pong et il n'y a eu aucun problème ».
- Dire ce qu'on ressent : « c'est un plaisir pour moi de constater que le ping-pong se passe bien ! »
- Résumer en un mot : « tu ne tapes plus, c'est ce que j'appelle du progrès ! »
- Souligner les efforts : « Je constate que tu joues au ping-pong sans problème,
Je suis vraiment satisfait de tes efforts! »,
- Répéter les sentiments de l'enfant : « je vois que tu es vraiment content »
- Demander ce que l'enfant en pense lui-même : « qu'est-ce que tu as ressenti quand tu as…? », « qu'est-ce qui t'a fait le plus plaisir ? », « de quoi es-tu le plus fier ? »